POUR L'AMOUR DE LANORAIE, POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

L'Avenir

Bulletin municipal de Lanoraie

2 décembre 2022

Volume 14 – Numéro 12

Chers Lanoroises et Lanorois,

Les jours défilent et c'est avec un sentiment d'accomplissement que l'équipe de la Municipalité accueille doucement le temps des Fêtes. Cette période de l'année où le temps semble ralentir, nous permettant ainsi de reprendre notre souffle, de nous ancrer dans le présent et parfois de saluer nos meilleurs souvenirs.

N'est-ce pas, là, la définition même de la magie des fêtes ? Un brin de folie, d'amour et de nostalgie?

C'est avec la tête remplie de projets et de rêves pour notre Municipalité que je vous souhaite un joyeux temps des fêtes ainsi qu'une merveilleuse année.

Cap sur 2023!

André Villeneuve
Maire de Lanoraie

PROJET D'ORDRE DU JOUR

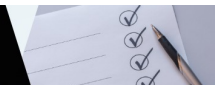

19 h 30 — Séance de consultation publique concernant le projet de règlement 1083-2-2022 modifiant le règlement 1083-2017 (PIIA) – Ajout de normes pour le secteur 5 (rue des Étangs) et le projet de règlement 1071-79-2022 modifiant les règlements de zonage 269-90 et 105-92 – Dispositions concernant la sécurité des piscines.

19 h 45 — Le **Comité de démolition** statuera au sujet de la demande certificat d'autorisation pour la démolition du bâtiment principal situé au 147, Grande Côte Est.

Séance du conseil du 6 décembre 2022, à 20 h.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux du 1er et 28 novembre 2022;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
   - 5.1. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil – dépôt;
   - 5.2. Extrait du Registre public des déclarations faites par un membre du conseil – dépôt;
   - 5.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 19-4-2023 modifiant le règlement 19-2001 relatif au fonds de roulement;
   - 5.4. Budget 2023 et programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 – date d'adoption;
   - 5.5. Calendrier des séances 2023;
   - 5.6. Budget des fêtes et vœux de Noël;
   - 5.7. Adoption du projet de règlement 119-2022 portant sur la citation du Pavillon Clément-Loranger à titre d'immeuble patrimonial;
   - 5.8. Personnel;
   - 5.9. Entente relative à la ressource en environnement (MRC);
   - 5.10. Comité de démolition – nomination des représentants;
   - 5.11. Demande de subvention – programmes Desjardins;
6. Sécurité publique :
   - 6.1. Sécurité routière – dépôt de rapport;
7. Travaux publics :
   - 7.1. Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – reddition de compte;
8. Hygiène du milieu :
   - 8.1. Collecte des matières organiques putrescibles – dépôt de soumissions;
   - 8.2. Collecte de sapins;
   - 8.3. Coordonnateur aux mesures d'urgence – nomination;
   - 8.4. Entente intermunicipale relative au coordonnateur des mesures d'urgence et financement;
9. Loisirs et culture :
   - 9.1. Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay – nomination des représentants officiels;
   - 9.2. Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière – cotisation annuelle;
   - 9.3. Halloween – dépôt de rapport;
   - 9.4. Péchés mignons – dépôt de rapport;
   - 9.5. Politique culturelle – dépôt de rapport;
   - 9.6. Équipements – centre sportif;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
   - 10.1. Dépôt – certificat de conformité – règlement 1071-78-2022 (MegaDome);
   - 10.2. Adoption du projet de règlement 1083-2-2022 modifiant le règlement 1083-2017 (PIIA) – Ajout de normes pour le secteur 5 (rue des Étangs);
   - 10.3. Adoption du second projet de règlement 1071-79-2022 modifiant les règlements de zonage 269-90 et 105-92 – Dispositions concernant la sécurité des piscines;
   - 10.4. Demande de certificat d'autorisation pour démolition – 147, Grande Côte Est;
   - 10.5. Demande de permis d'usage conditionnel – 375-377, rue Notre-Dame;
   - 10.6. Demandes de permis PIIA;
11. Courrier;
12. Approbation des comptes payés et à payer;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

BALISES DE DÉLIMITATION DE TERRAIN LORS DE LA SAISON FROIDE

La Municipalité vous rappelle que les balises de délimitation de terrain ne doivent pas être installées dans l'emprise municipale afin d'assurer le déneigement adéquat des voies publiques.

En effet, pour assurer un dégagement sécuritaire des rues pour tous les usagers, dont les véhicules d'urgence, la chaussée et les accotements doivent être déneigés. La Municipalité vous remercie de ne pas perturber cette opération par l'ajout de balises qui risqueraient d'être brisées par les équipements. Merci de votre collaboration.

DÉNEIGNEMENT DES ENTRÉES PRIVÉES

Puisque la saison du déneigement est à nos portes, la Municipalité tient à vous rappeler qu'il est interdit d'envoyer la neige provenant de votre entrée privée dans la rue, sur les trottoirs ou aux abords des bornes d'incendie. Cette pratique est dangereuse pour les piétons et usagers de la route. De plus, en cas d'urgence, le Service d'incendie doit être en mesure d'intervenir rapidement sans avoir à dégager les bornes d'incendie.

STATIONNEMENT INTERDIT

Le stationnement de voiture dans les rues et stationnements municipaux est interdit de minuit à 8 h, du 15 novembre au 15 avril inclusivement. Les véhicules se trouvant à ces endroits durant cette plage horaire pourraient se faire remorquer, et ce, aux frais des propriétaires concernés.

LOCALISATION DES VANNES D'ENTRÉE D'EAU

En 2021, des piquets bleus ont été plantés à l'avant des terrains pour localiser les vannes d'entrée d'eau. Sachez que vous pouvez désormais les retirer, si ce n'est pas déjà fait.

Notez que cet exercice s'inscrivait dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Il visait à vérifier l'état de santé du réseau d'aqueduc.

EMPLACEMENT DES BACS L'HIVER

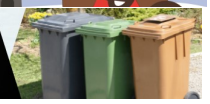

La Municipalité vous rappelle que les poubelles doivent être déposées en bordure de route le matin de la collecte et demeurer sur votre terrain. Vous devez prévoir un emplacement déneigé pour les déposer adéquatement. Lorsqu'elles se retrouvent dans la rue ou sur le trottoir, elles causent problème au déneigement et deviennent des obstacles pour les piétons et les automobilistes.

CONFÉRENCE : UN FRANC SUCCÈS

La conférence qu'a donnée l'historien Éric Bédard, le 6 novembre dernier à la salle Jean-Bourdon, a été un franc succès! Fruit d'une belle collaboration entre la Municipalité et la Société d'histoire de Lanoraie qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire, la conférence était offerte gratuitement à tous. Quelques 67 personnes se sont ainsi déplacées pour venir entendre celui qui est aussi professeur à l'Université TÉLUQ sur le sujet du français que parlaient nos ancêtres en Nouvelle-France. Les participants provenaient principalement de Lanoraie, mais aussi des villes avoisinantes et jusqu'à la rive sud du fleuve. Il s'agit donc d'une collaboration gagnante pour ces conférences d'histoire, collaboration appelée à se répéter pour les années à venir et qui contribue à animer la vie communautaire, à diffuser la connaissance de l'histoire et à faire rayonner la Municipalité!

CALENDRIER 2023 DE LA MRC D'AUTRAY

La Municipalité de Lanoraie est heureuse de vous annoncer que le calendrier 2023 de la MRC D'Autray est disponible en ligne dès maintenant au https://www.mrcautray.qc.ca/citoyens/environnement/

La distribution des calendriers en format papier vous sera annoncée sur la page Facebook et le site Internet de la Municipalité dans les semaines à venir.

INITIATIVE CITOYENNE: CONCOURS DE DÉCORATION DE NOËL

Les organisateurs de la Magie de Lanoraie (Dali Bourassa, Elsa Desaulniers, Lucie Ouellet, Mario Poirier et Jayson Yockell) sont fiers de vous inviter à participer aux concours qu'ils vous proposent!

Deux concours s'offrent à vous : un concours de décorations extérieures et un concours de photographie sous le thème « Le temps des fêtes à Lanoraie ».

Concours décorations extérieures

Rendez-vous au Marché Richelieu pour remplir un coupon. La boîte de participation s'y trouve.

Concours de photographie

Publiez simplement votre photo sur la page Facebook du concours nommée Magie de Lanoraie.

Huit bons d'achats locaux offerts par la Municipalité de Lanoraie sont à gagner!

Bonne chance!

CHORALE D'UN JOUR

7 DÉCEMBRE | 18 H 30

Un défi amusant et divertissant pour tous !

Venez unir vos voix pour expérimenter le chant et l'interprétation d'airs connus.

Pour vous inscrire, communiquez avec l'équipe de la bibliothèque au 450 887-1100, poste 3017.

CARREFOUR EMILIE

Le Carrefour Émilie recevra vos dons et denrées jusqu'au 21 décembre, à 12 h, afin de confectionner les paniers de Noël. C'est grâce à votre générosité que ces paniers feront le bonheur de plusieurs familles durant la période des Fêtes.

Pour le temps des Fêtes, le local sera fermé à partir du mercredi 21 décembre, à midi, et l'équipe sera de retour le mardi 10 janvier 2023, selon l'horaire régulier.

L'équipe tient également à remercier tous les gens de la communauté qui ont supportés le Carrefour Émilie tout au long de l'année 2022. Votre aide est toujours très apprécié!

CALENDRIER DE DÉCEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Légende :

= Collecte des ordures

= Collecte des matières organiques

= Collecte des matières recyclables

= Séance du conseil municipal

= Spectacle de Noël

= Bureaux municipaux fermés (fériés)

= Noël